

CARMIGNAC PORTFOLIO HUMAN XPERIENCE

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

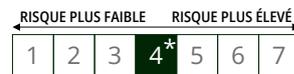


O. Ejikeme



UN FONDS THÉMATIQUE AXÉ SUR 2 PILIERS : L'EXPÉRIENCE CLIENT ET EMPLOYÉ

Durée minimum de placement recommandée :



Classification SFDR** :

Article **9**

Carmignac Portfolio Human Xperience est un fonds thématique (UCITS) investi dans des sociétés qui font de l'expérience client et du bien-être de leurs employés une priorité. La satisfaction des clients et celle du personnel sont en effet des éléments incontournables de fidélisation. De nombreuses études démontrent qu'il s'agit également d'un facteur clé de réussite des entreprises. Les sociétés qui offrent une expérience positive à leurs clients et à leurs employés peuvent générer de meilleurs rendements sur le long terme. Cette stratégie n'a ni biais sectoriel, ni biais régional ; le fonds cherche à sélectionner les sociétés affichant les meilleurs scores au sein de leur secteur selon notre base de données propriétaire. L'objectif du fonds est de surperformer son indice de référence⁽¹⁾ sur une période d'au moins 5 ans et est destiné aux investisseurs qui souhaitent avoir une contribution positive sur la société.

POINTS CLÉS



FONDS THÉMATIQUE SOCIAL

Une stratégie thématique qui se concentre à la fois sur la satisfaction des clients et des employés



TIRER PARTI DE LA PERTINENCE DES DONNÉES SOCIALES

Expertise quantitative et expérience dans l'utilisation de sources de données dites "alternatives"



POTENTIEL DE CROISSANCE IMPORTANT

Recherche effectuée sur tous les facteurs afin de vérifier le caractère investissable et la capacité à générer de l'alpha

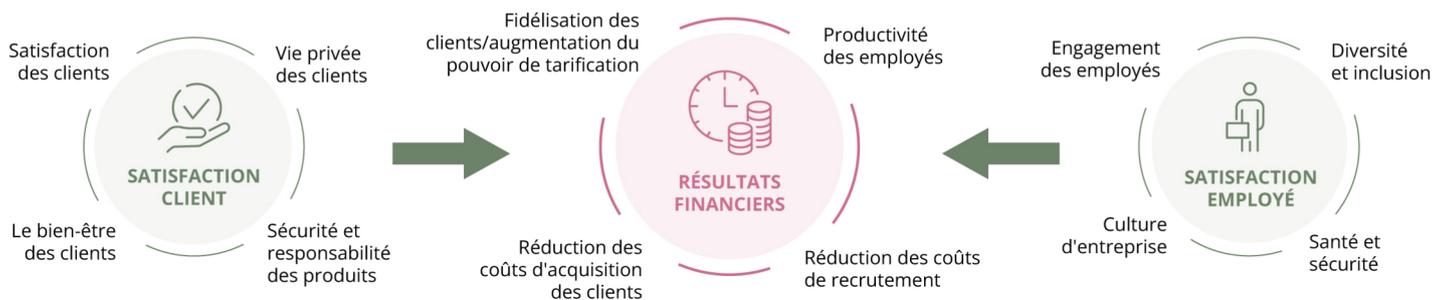


GLOBAL ET SANS CONTRAINTES

Portefeuille concentré, à faible rotation, cherchant à s'adapter à l'évolution de l'environnement des marchés

POURQUOI L'EXPÉRIENCE HUMAINE ?

En comprenant l'expérience humaine d'une entreprise, nous ciblons des résultats financiers positifs



* Pour la part Carmignac Portfolio Human Xperience A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Indicateur de référence : MSCI AC World NR index.



Obe EJKEME

L'amélioration constante des données liées aux clients et aux employés nous aide à identifier les entreprises pouvant mieux performer du fait d'avoir mis en place la culture adéquate. Bien que les facteurs sociaux soient moins tangibles que les facteurs environnementaux, le suivi et l'attention des investisseurs sur les données relatives aux entreprises ne cessera de s'intensifier. Dans ce fonds, nous cherchons à exploiter et à comprendre un ensemble unique d'informations, à les implémenter comme facteurs et à identifier les plus pertinentes afin de sélectionner les entreprises qui, selon nous, seront en position de surperformer sur le long terme.



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	31/03/2021	CAPHXAA LX	LU2295992163	Capitalisation	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.82%	0.35%	20%	—
F EUR Acc	31/03/2021	CAPHXFA LX	LU2295992247	Capitalisation	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.35%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Source: Carmignac au 31/03/2025.

Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs: https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549



COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.